

Premier Extrait :  
(p.17 et 18)  
« La construction  
de la voie romaine »

... C'est au cours du III<sup>e</sup> siècle que Saint-Sulpice-le-Donzeil commence à s'inscrire dans l'histoire avec la construction d'une importante voie romaine reliant Lyon à Saintes en passant par Ahun, qui est à l'époque une imposante cité romaine, *Acetodunum*, carrefour de plusieurs voies stratégiques.<sup>1</sup> Cette route pavée, qui passe à moins d'un kilomètre du village, est jalonnée par des bornes milliaires. Ces bornes d'environ deux mètres de haut ont été taillées dans le granit gris de la région selon une forme parfaitement phallique, emblème mythologique, au milieu des bois, de la puissance reproductrice de la Nature. L'une de ces bornes, transportée en 1889 dans la cour de

---

<sup>1</sup> Sur le tracé de la voie romaine, voir les travaux de Jacqueline SABOURIN, *MSSNAC*, T. 44, F. 2 et 3, 1991-92. Pierre BORDIER et *alii* (1981)

l'ancienne école du village, porte une inscription gravée qui indique aux empereurs Valérien et Galien qu'il reste trente et une lieues à parcourir pour atteindre la cité des Lémovices (Limoges).<sup>2</sup> La voie romaine est un axe de transport, de domination militaire et de colonisation. Les Romains construisent des villes, des villas, des temples dont de nombreux vestiges ont été retrouvés dans la région le long de cette voie. Ils proscrivent le druidisme, pour des raisons politiques, mais tolèrent les divinités gauloises qui se joignent aux dieux romains pour former une sorte de panthéon composite. Le culte des ancêtres passe par l'incinération des morts. Les cendres sont placées dans des urnes funéraires, enfouies dans le sol, dont l'emplacement est souvent marqué par de petites colonnes de pierre, les cippes. Les sépultures sont regroupées en nécropoles privées, près des exploitations agricoles et en nécropoles publiques, près des villes.<sup>3</sup>

La voie romaine est un vecteur de propagation des idées. Au III<sup>e</sup> siècle, Saint Martial emprunte cette voie. Il est, selon Grégoire de Tours, l'un des sept évêques missionnaires envoyés par Rome pour prêcher l'Évangile et convertir au christianisme les populations païennes. Son passage à Ahun, vers l'an 300 a suscité d'importantes controverses au cours des siècles<sup>4</sup>. Les légendes locales, encore vivaces dans les mémoires, rapportent qu'en arrivant dans la région, Saint Martial rencontre des populations celtiques révérançant les divinités païennes du panthéon gallo-romain. A Ahun, Saint Martial se heurte à une population hostile. Tandis qu'il prêche la religion nouvelle, il est violemment pris à parti par les prêtres. On raconte qu'il aurait accompli des guérisons, des miracles et des conversions,

...

---

<sup>2</sup> La lieue gauloise représente une distance de 2222 mètres. L'inscription latine, gravée dans la pierre, est la suivante : (I)MPP (C. VALE)RIANO ET GALIENO AUG XXXI, c'est à dire : *Imperatoribus C. Valeriano et Gallieno Augustis, Civitas Lemovicum XXXI* (Aux empereurs C.Valérien et Galien, Augustes, cité des Lemovices, 31 lieues) MSSNAC, T. XXIV, 1928. Au moment du bicentenaire de la Révolution, en 1989, cette inscription a été malencontreusement mutilée pour pouvoir inscrire en lettres dorées 1789-1989. V. MSSNAC, T. 44, 1990.

<sup>3</sup> Louis PEROUAS et Jean-Marie ALLARD (1994)

<sup>4</sup>V. Michel AUBRUN(1981), Louis PEROUAS et Jean-Marie ALLARD (1994).

## Deuxième Extrait :

(p.28 et 29)

### « Le Château Féodal de St-Sulpice-le-Donzeil »

#### *Le château et son seigneur*

On ne connaît pas les origines du château féodal de Saint-Sulpice-le-Donzeil. Il est décrit au XVIII<sup>e</sup> siècle comme un édifice composé de deux corps de bâtiment en équerre qui communiquent par un donjon carré. Il est entouré de fossés et l'on y accède par un pont-levis.<sup>31</sup> Le château en pierre constitue, comme l'église, un lieu de protection des hommes et des récoltes. Il symbolise la puissance du seigneur sur la terre selon le principe majeur de la féodalité "Nulle terre sans seigneur". L'existence du château et sa pérennité reposent sur la force des armes et la façon dont le seigneur local peut s'imposer par rapport à ses pairs, ses vassaux et ses rivaux.

---

<sup>29</sup> MSSNAC T.XXVI, 2e. I., p. 359, 1936

<sup>30</sup> Louis.PEROUAS et Jean-Marie ALLARD (1994), p. 59.

<sup>31</sup> Cette description du château, aujourd'hui détruit, provient d'un acte de réparation du château passé le 10 novembre 1719 en l'étude de Me Legay, notaire royal héréditaire à Saint-Sulpice-le-Donzeil.

... Le château noble de Saint-Sulpice-le-Donzeil appartient aux Midre de Saint-Sulpice, seigneurs de Saint-Sulpice-le-Donzeil et de La Chabanne Les Midre appartiennent à la noblesse de robe. Entre le XVI<sup>e</sup> siècle et la Révolution ils occupent de père en fils une fonction de conseiller du roi au Présidial de la Marche, le tribunal chargé pour la province des affaires civiles et criminelles. La famille possède plusieurs domaines dans la région ainsi que des mines de charbon dans le bassin houiller d'Ahun exploité dès le XVIII<sup>e</sup> siècle sous forme d'affermage.<sup>32</sup> Le patrimoine foncier est important mais les différentes sources de revenus, ceux de la charge, les revenus fonciers et les droits féodaux ne suffisent pas, semble-t-il, à en faire de très riches seigneurs. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, le château est en très mauvais état. Un acte de 1719 fait état d'un contrat de réparations à entreprendre. Le donjon, qui sert pour la communication des chambres, s'est effondré. L'ancien pont levé qui enjambe le fossé a subi le même sort et il convient donc de reconstruire l'ensemble pour permettre aux charrettes de passer sur le pont et d'assurer le service du château.<sup>33</sup> Le seigneur de Saint-Sulpice-le-Donzeil diffère très sensiblement de son puissant voisin le seigneur de Saint-Georges qui, lui, appartient à la noblesse d'épée et étale son blason, décrit de la façon suivante dans le langage héraldique : « écartelé au premier et au quatrième de sable, au lion d'argent grimpant, armé et lampassé de gueules (qui est de la Saigne); au deuxième et troisième d'argent, à la croix de gueules (qui est de Saint Georges) ». <sup>34</sup> Un document nous apprend qu'en 1636, Sylvain de la Saigne, baron de Saint-Georges, est capitaine d'une compagnie royale de chevaux légers. Il se fait accorder par le roi le droit de lever un péage sur toutes les charrettes passant sur la chaussée de son étang et sur le pont du Chalard, à charge pour lui d'entretenir convenablement ces voies et de les tenir libres des voleurs. C'est un exemple, parmi d'autres, de droit accordé par le roi ...

---

<sup>32</sup> Sur l'affermage d'une mine de charbon par les Midre en 1749, MSSNAC, T. XXVII, F.2, 1939.

<sup>33</sup> Acte Etude Legay.

<sup>34</sup> MSSNAC T. IV, B. 2. (1873).

Troisième Extrait :  
(p.86 et 87)  
« L'émigration saisonnière  
des habitants »

... L'émigration saisonnière des habitants de la Haute-Marche paraît remonter à des temps fort anciens mais c'est une circonstance imprévue, le siège de la Rochelle, qui renforce, semble-t-il, la spécialisation des migrants marchois dans les métiers de la construction puisqu'en décembre 1627, Louis XIII fait réquisitionner tous les maçons et manœuvres du Limousin pour ériger dans la plus grande urgence une digue de protection du port de La Rochelle.<sup>3</sup> Ces grands travaux ont frappé les imaginations locales et alimenté les récits de veillées pendant plusieurs générations; ils ont canalisé le mouvement migratoire vers les professions du bâtiment. L'émigration maçonnable se concentre ensuite sur les grandes villes, Paris et Lyon notamment. A Paris, la construction des maisons en bois est interdite vers le milieu du XVIIe siècle; ceci encourage fortement le développement des entreprises de maçonnerie. Un peu plus tard, la construction du château de Versailles attire de très nombreux marchois...

... Le mouvement global d'émigration saisonnière des Creusois s'amplifie : 6 000 en 1789, 13 000 en 1814, 30.000 en 1858, 40 à 50 000 en 1889. Le plus célèbre des maçons creusois est Martin Nadaud. Fils d'un paysan maçon du village de La Martinèche, à une quinzaine de kilomètres de Saint-Sulpice-le-Donzeil, Martin Nadaud fait son premier voyage à l'âge de quinze ans, en 1830. Député de la Creuse à l'Assemblée législative en 1849, il sera proscrit pendant le Second Empire. Préfet de la Creuse en 1870, il publie en 1895 les *Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon*. Cet ouvrage est devenu le grand classique de l'émigration creusoise car l'auteur nous décrit de façon très simple et très humaine son itinéraire économique, philosophique et surtout politique.

Saint-Sulpice-le-Donzeil est un exemple type de la commune migrante. En 1872, 61 % des individus masculins de 10 à 60 ans sont recensés comme maçons, à comparer à un taux de 34 % pour l'ensemble des communes de l'arrondissement d'Aubusson.<sup>5</sup> La destination principale des migrants est la région parisienne mais on trouve dans l'ouvrage d'Annie Moulin la mention d'un jumelage professionnel entre Saint-Sulpice-le-Donzeil et Merry-la-Vallée, dans l'Yonne, c'est à dire l'existence d'un lien migratoire qui aurait amené des maçons du village à participer à des constructions dans cette ville. ...

## Quatrième Extrait :

(p.148, 149, 150)

« Le début de la scolarisation des enfants  
de la commune »

### *La lente affirmation de l'école pour tous*

... Depuis la loi Guizot de 1830, l'éducation des enfants, jusqu'alors apanage des curés et de quelques instituteurs privés étroitement surveillés par l'Église, est devenue un sujet de préoccupation pour les communes. Dans les campagnes, l'application de la loi, dans des conditions acceptables, est longue et difficile car elle se heurte aux forces d'inertie explicitées plus haut. Sur le plan matériel, le développement de l'école pose un problème aux finances communales : il faut trouver un local adapté ou construire une "maison d'école", assurer les dépenses de fonctionnement, le logement et le traitement de l'instituteur, collecter les droits de scolarité et désigner les enfants qui sont admis gratuitement.

En 1855 à Saint-Sulpice-le-Donzeil, l'instituteur a soixante-dix élèves. Le taux de scolarisation est de 8,5 élèves pour 100 habitants, ce qui est sensiblement supérieur au taux moyen de 6/100 calculé par Daniel Dayen pour le département de la Creuse en 1850.<sup>1</sup> La maison où l'instituteur habite et reçoit ses élèves est louée par la commune dans le hameau de Ribot, situé à environ un kilomètre du village. L'instituteur trouve le local trop petit pour accueillir convenablement ses élèves. Il aimerait un logement plus vaste et si possible plus rapproché de l'église pour que les enfants puissent assister facilement aux offices religieux et au catéchisme paroissial. Le conseil municipal approuve cette requête de l'instituteur en précisant que la fréquentation de l'église ne peut qu'inculquer aux enfants de bons principes de religion que l'on ne saurait trop encourager. A cette époque les méthodes pédagogiques sont encore

---

<sup>1</sup> Le taux de Saint-Sulpice-le-Donzeil a été calculé sur une population de 819 habitants qui est signalée dans le recensement de 1866.

très élémentaires, l'apprentissage scolaire lent et la fréquentation de l'école irrégulière. En 1857 un inspecteur d'académie, tirant le bilan de ses visites, constate qu'il faut trois à quatre ans à un enfant qui fréquente l'école six mois par an avant de pouvoir lire couramment et cinq à six ans à celui qui ne se rend à l'école que deux à trois mois par an.<sup>2</sup>

En 1862, les plans d'une "maison d'école" sont approuvés, une subvention est demandée. L'école est construite en 1863. La contribution des familles à la scolarité de leurs enfants est fixée chaque année par le maire et le curé qui soumettent en même temps au conseil municipal une liste d' enfants nécessiteux qui peuvent être admis gratuitement.



En 1863 le conseil commence à évoquer une école séparée pour les filles et demande la nomination d'une institutrice "qui pourrait être, par exemple, la femme de l'instituteur". Pour appuyer cette requête le conseil municipal souligne que "l'éducation des jeunes personnes sera beaucoup mieux soignée sous le rapport surtout de la couture et des travaux à l'aiguille si nécessaires aux jeunes filles." Deux écoles séparées fonctionnent en 1871 dans le même bâtiment. En 1878 l'école des filles est séparée de celle des garçons; elle est installée dans une maison achetée par la commune.<sup>3</sup>

Un rapport de 1871 nous apporte quelques indications sur le fonctionnement de ces deux écoles dirigées chacune par un instituteur et une institutrice diplômés de l'école normale de Guéret. Trente-quatre garçons et trente-cinq filles fréquentent l'école avec un taux de fréquentation moyen de plus de neuf mois. Dix garçons et onze filles sont admis gratuitement. Sur les quatre filles qui quittent définitivement l'école en 1871, deux ne savent ni lire ni écrire, une sait lire et écrire, la dernière sait lire, écrire et compter. Sur la commune, sept garçons de sept à treize ans (sur un total de quarante-trois) sont totalement privés d'instruction du fait de l'indifférence des parents. L'école de garçons possède vingt-neuf livres de lecture donnés par le département : dix-huit ouvrages de littérature, cinq d'histoire et cinq d'agriculture.<sup>4</sup>

La scolarisation des enfants de la commune s'effectue durant la période 1840-1880 dans un contexte éducatif qui demeure très marqué par les principes de la religion. ...